

## des nouvelles activités à l'Aéroport Lausanne-Blécherette

**Une légère modification du Plan Partiel d'Affectation de l'aéroport Lausanne-Blécherette permet de conserver et rénover le hangar « Lausanne » ainsi que de relocaliser les activités actuellement implantées dans les bâtiments de la Tuilière, vouées à la démolition. Cela permettra le bon déroulement des activités de l'aéroport, le plus important et le plus ancien du canton. Sa concession arrivera à échéance en décembre 2036.**

L'aéroport de la Blécherette appartient au réseau des aérodrômes régionaux de Suisse. Avec ses 33'000 mouvements annuels, il est la base régionale pour les vols d'affaires, de tourisme et de travail, les vols de formation et de perfectionnement, ainsi que ceux liés à l'aviation sportive. En 2006, il a obtenu le renouvellement de la concession fédérale d'exploitation. Elle concerne l'exploitation d'un aéroport destiné au trafic national et international. Entrée en vigueur en janvier 2007, elle arrivera à échéance en décembre 2036. Dans le cadre du projet Métamorphose la Municipalité a effectué une réflexion globale et approfondie sur ce site.

Le périmètre du Plan partiel d'affectation (PPA) s'étend sur deux parcelles, propriété de la commune de Lausanne. Situé à l'entrée nord-ouest de la Ville, le site forme un espace de transition entre l'urbain et la campagne plus au nord. Sur le terrain occupé par l'aéroport se trouve le hangar « Lausanne », datant de 1922, dont la porte a reçu la note \*3\* (objet intéressant au niveau local) au recensement architecturale du canton de Vaud. Ce hangar en béton armé comprend une porte métallique, articulée, électrique, pourvue d'un mécanisme à engrenages, elle a été rénovée en 1955. Ce hangar abritera un musée qui présentera une collection d'anciens avions aptes à voler.

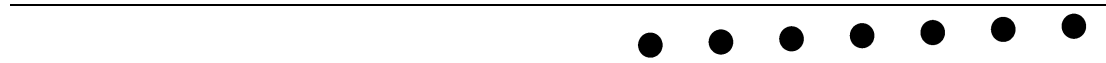
L'addenda (complément) au PPA propose une extension du périmètre: au sud-est, on maintient donc le hangar et au nord-est sont construits de nouveaux bâtiments en prolongement des hangars récemment construits. Ils pourront accueillir certaines des activités qui sont déjà implantées sur le site. Elles se font actuellement dans des hangars qui seront détruits dans le cadre du projet Métamorphose. D'autres activités artisanales et commerciales seront développées (réparation, entretien, vente) en relation avec le développement de l'aéroport. Afin de respecter la topographie du terrain, des cotes d'altitude maximales sont fixées à 630 mètres pour les nouveaux bâtiments et une attention toute particulière est portée à la bonne intégration des constructions sur ce site.

Pour rappel, le nom Blécherette provient du patronyme Blécheret, c'est le nom d'une famille qui, au Moyen Age, était propriétaire des terres. C'est en 1910 que pour la première fois ce terrain est utilisé comme piste d'aviation, avant de devenir dès 1911 l'une des premières places d'aviation civile suisse.

La direction des travaux

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Olivier Français, directeur des travaux, 021 315 52 00**

*Le préavis n° 2011/14 se trouve sur internet à l'adresse : [www.lausanne.ch/preavis](http://www.lausanne.ch/preavis)*



Lausanne, le 2 mars 2011